



COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS
2020-2021

BENOIT SYSTEMES

Motorisez-vous

COMMUNICATION
SUR LE PROGRÈS



Ceci est notre **Communication sur le Progrès** sur la mise en oeuvre des Dix principes du **Global Compact des Nations Unies** et soutenant les objectifs des Nations Unies.

Nous apprécierions vos commentaires sur son contenu.

SOMMAIRE

#1 Déclaration d'engagement du Directeur général au Global Compact

#2 Présentation synthétique du Global Compact

#3 Présentation de l'entreprise Benoit Systèmes

#4 Les droits de l'Homme

#5 Le droit du travail

#6 Le respect et la protection de l'environnement

#7 La lutte contre la corruption

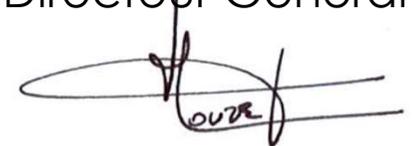
#8 Conclusion

#1

DECLARATION D'ENGAGEMENT DU DIRECTEUR AU GLOBAL COMPACT

Dans le cadre de sa démarche globale RSE, Benoit Systèmes a adhéré le 31 décembre 2020 au Global Compact des Nations Unies. Ce document est notre premier rapport sur la mise en œuvre des dix principes du Global Compact en matière de respect des droits humains, des normes internationales du travail, de la protection de l'environnement et de la lutte contre la corruption au sein de notre entreprise. Je profite de cette opportunité pour renouveler notre engagement à respecter ces principes.

Le 09 novembre 2021
Benoit HOUZEL
Directeur Général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'HOUZEL', written over a horizontal line.

« Je demande à chaque membre de Benoit Systèmes de s'engager à mes côtés en adoptant les réflexes importants pour atteindre ensemble nos objectifs. »

#2

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU GLOBAL COMPACT

En adhérant au Pacte Mondial, les entreprises s'engagent à aligner leurs opérations et leur stratégie sur dix principes universellement acceptés touchant quatre thèmes : les droits de l'Homme, les conditions de travail, l'environnement et la lutte contre la corruption.

Le Pacte Mondial, principale initiative mondiale d'entreprises citoyennes qui regroupe des milliers de participants répartis dans plus de 100 pays a pour objectif premier de promouvoir la légitimité sociale des entreprises et des marchés. Adhérer au Pacte Mondial c'est partager la conviction que des pratiques commerciales fondées sur un certain nombre de principes universellement reconnus, contribueront à l'émergence d'un marché mondial plus stable, plus équitable et plus ouvert et à des sociétés prospères et dynamiques.

En résumé :

Le Pacte Mondial est :

- Une initiative à caractère facultatif visant à promouvoir le développement durable et le civisme social
- Un ensemble de valeurs fondées sur des principes universellement acceptés
- Un réseau d'entreprises et d'autres parties prenantes
- Un forum d'apprentissage et d'échange de données d'expérience

Le Pacte Mondial n'est pas :

- Juridiquement contraignant
- Un moyen de surveiller et de contrôler les entreprises
- Une norme, un système de gestion, ni un code de conduite
- Un organe de réglementation, ni une agence de relations publiques

#2

PRESENTATION SYNTHETIQUE DU GLOBAL COMPACT



En adhérant au Pacte Mondial, l'entreprise proclame publiquement son attachement aux dix principes universels de l'initiative et, à ce titre, s'engage :

① A prendre des mesures pour modifier la façon dont elle opère afin que le Pacte Mondial et ses principes s'intègrent à son mode d'administration, à sa stratégie, à sa culture et à ses activités quotidiennes.

② A décrire dans son rapport annuel, ou dans un rapport sur son action de gestion similaire, la manière dont elle applique le Pacte Mondial et ses principes (Communication sur le Progrès réalisés).

③ A faire campagne en faveur du Pacte Mondial et de ses principes, par le biais de communiqués de presse, de déclarations...

Les entreprises peuvent tirer pleinement parti du principe de la participation en prenant part à des concertations, à des forums d'apprentissage et à des partenariats.

#3

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE BENOIT SYSTEMES



Installée en Côte d'Or (Bourgogne), à 45 min de Dijon, l'Entreprise Benoit Systèmes, créée en 1994, conçoit et fabrique une gamme de produits innovants au service de la mobilité et de l'autonomie des personnes à qui elles font défaut. Pour Robert Benoit, son fondateur, l'idée était d'accompagner les personnes à mobilité réduite en créant une panoplie d'aides techniques aptes à faire face aux différentes circonstances de la vie quotidienne.

Le concept qui a lancé Benoit Systèmes est la motorisation légère pour fauteuil roulant. Elle se décline en différents produits pour la conduite autonome, la conduite pour tierce-personne, pour enfant, pour gabarit supérieur à 150 Kg, etc...

La gamme de solutions s'est enrichie au fil du temps par :

- L'Acti'Tab : tablette amovible et escamotable pour fauteuil roulant (rester actif en libérant les mains pour manœuvrer son fauteuil)
- Le KitCool : Accessoire qui permet en quelques secondes à un fauteuil roulant standard de passer en position relax (lutte anti-escarre / repos sans transfert)
- Le Mobilikit : Plateforme motorisée accueillant tout type de chaise standard (maintien à domicile ou dans l'emploi pour des personnes qui marchent encore en évitant le passage au fauteuil roulant mal accepté et stigmatisant)

Reprise en 2019 par Benoit Houzel, l'entreprise Benoit Systèmes est désormais résolument engagée dans une démarche RSE globale qui passe par l'adhésion au Global Compact de l'ONU (2021), les certifications ISO 9001 (horizon 2021), 14001 (horizon 2021), 13485 (horizon 2023), bilan carbone avec compensation (horizon 2023).

Ces engagements montrent la culture interne et l'éthique développée par les 38 salariés de l'entreprise afin de faciliter la vie des personnes à mobilité réduite et leur permettre de rester autonomes, dans des conditions respectueuses de toutes les parties prenantes, et en prenant en compte les grands enjeux sociétaux.

Ces 5 dernières années, Benoit Systèmes est passée de 22 à 38 salariés, a vu son chiffre d'affaires évoluer de 3,4 à 5,5 millions d'€, a doublé le nombre de pays distribués à l'international et est désormais un acteur qui compte dans le milieu des aides techniques à destination du handicap.

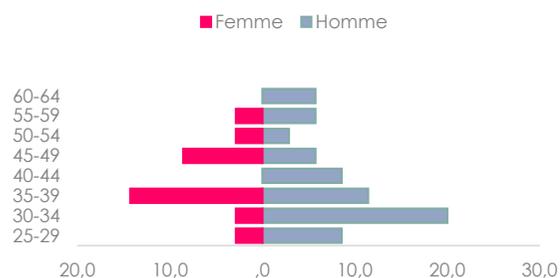


#3

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE BENOIT SYSTEMES

Nos chiffres 2020/2021

Pyramide des âges



Portefeuille de
1253 revendeurs
et de 38
importateurs



842 motorisations
vendues en
France de janvier
à octobre en 2021

877 motorisations
vendues à l'Export
de janvier à
octobre en 2021

816 motorisations
vendues à l'Export
de janvier à
octobre en 2020

638 motorisations
vendues en
France de janvier
à octobre en 2020

| |  |  |
|---------|---|---|
| Bureau | 9 | 10 |
| Atelier | 3 | 14 |



Assemblage des
motorisations et
produits à Billy les
Chanceaux (21)



86 % des pièces
proviennent de
France

#3

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE BENOIT SYSTEMES

Notre Mission



« Réinventer l'autonomie au quotidien des personnes à mobilité réduite, partout, pour tous, par la proposition de dispositifs innovants, pratiques, fiables et confortables »

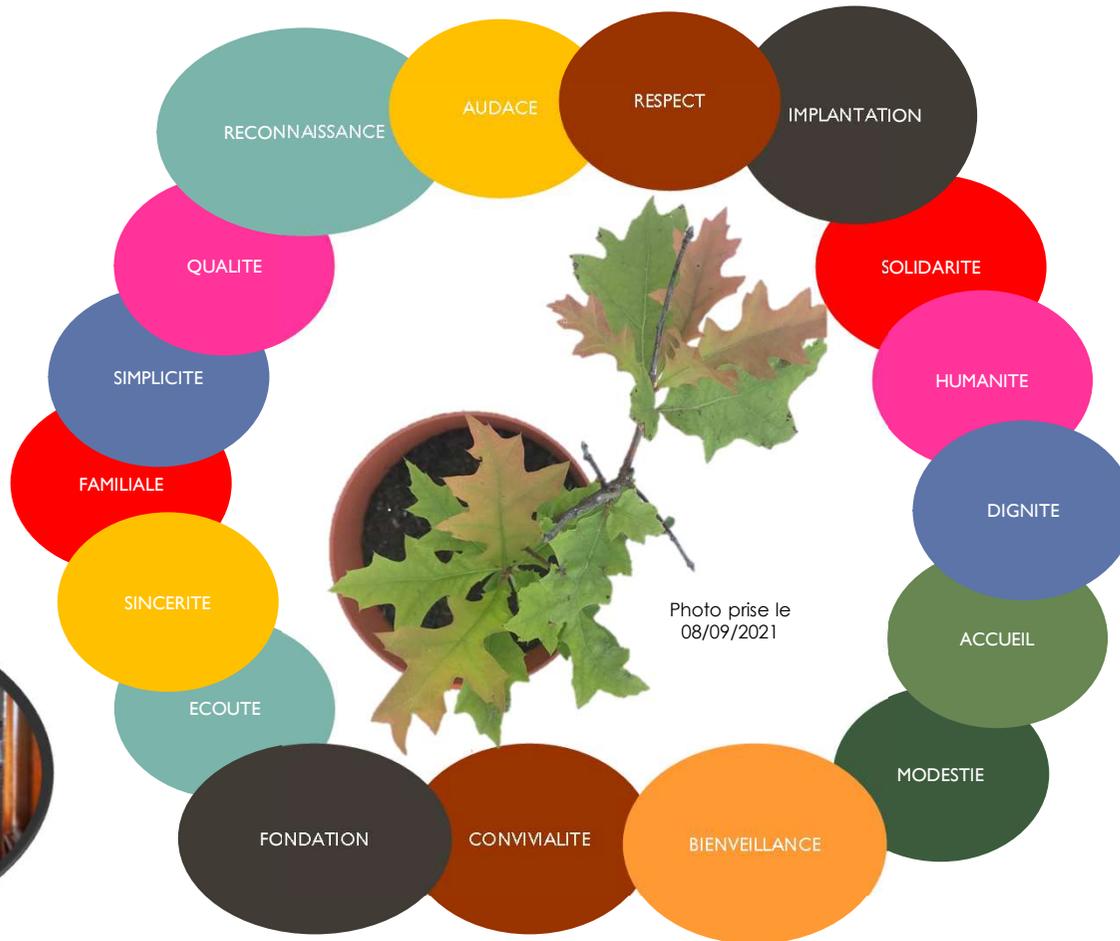
Séminaire Sainte Sabine le 06 octobre 2020

#3

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE BENOIT SYSTEMES

Nos valeurs

Les valeurs de l'entreprise ont été définies lors du séminaire par chacun des 4 groupes comprenant 8 à 10 personnes



Chêne offert à chaque salarié lors du Séminaire Sainte Sabine le 06 octobre 2020 symbolisant ainsi le Développement Durable harmonieux et respectueux

#3

PRESENTATION DE L'ENTREPRISE BENOIT SYSTEMES L'objectif du dirigeant

Benoit Houzel souhaite au quotidien préserver et consolider cette âme que Robert Benoit avait su donner à son entreprise, tout en poursuivant le développement des produits pour les rendre toujours plus facile à utiliser, mais aussi toujours plus accessibles, au-delà même des frontières de l'hexagone.

« Benoit Systèmes conçoit et produit des matériels réellement indispensables pour les utilisateurs qui font le choix de s'en équiper. Travailler dans le handicap c'est donner beaucoup de sens à son activité. On ne se pose pas de question sur l'utilité de ce que l'on fait quand on voit les visages radieux des gens qui essaient nos matériels... Ils revivent, tout simplement »



#4

DROITS DE L'HOMME



Benoit Systèmes respecte les droits de l'Homme dans ses activités et ne se rend pas complice de violation de ces droits. Ainsi, l'entreprise suit les principes de la Déclaration universelle des droits de l'Homme de 1948, de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et en particulier des conventions relatives à la protection des travailleurs, à l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants.

L'adhésion de Benoit Systèmes au Pacte Mondial doit nous permettre de nous engager et de nous renforcer dans notre volonté et notre vision afin d'assurer un développement vertueux.

De plus, Benoit Systèmes s'est lancé dans une démarche RSE dont la première pierre a été posée le 06 octobre 2020 lors de notre séminaire. Benoit Systèmes place ses salariés au cœur de sa stratégie de développement avec une ambition sociale forte.

72% de salariés formés en 2020



Effectif Comité de Direction 50/50



43% des 128 actions soldées en 6 mois



Progrès de l'année sur la communication des droits de l'Homme :

- o Affichage des 10 principes du Pacte Mondial de l'ONU à l'entrée de l'entreprise et de la salle de réunion
- o Election des membres du CSE en novembre 2019
- o Convention collective de la métallurgie à disposition des salariés sur le serveur
- o Large plan de formation mis en œuvre, dépassant de loin nos obligations légales
- o Plan d'action RSE élaboré à la suite du séminaire, avec 128 actions identifiées



#5

NORMES INTERNATIONALES DU TRAVAIL

Être un employeur responsable, c'est d'abord être à l'écoute des attentes et besoins de ses collaboratrices et collaborateurs. Pour entretenir ces relations pérennes, basées sur la confiance avec ses parties prenantes, Benoit Systèmes essaie de s'adapter le mieux possible à l'environnement et aux parties prenantes concernées. La réflexion pour la mise en œuvre de la politique de développement durable et de la responsabilité sociale d'entreprise nous permet de confirmer que, durant ces dernières années, l'entreprise avait pour objectifs de lutter contre les inégalités, de faire respecter la diversité, d'assurer l'égalité des chances, de faire travailler les salariés dans des conditions décentes et d'assurer l'employabilité de tous comme le mentionne le premier engagement de la direction lors de la certification ISO 9001 et ISO 14001 prévue fin 2021.

100% de CDI



16% de personnes en situation de handicap



Accord d'intéressement signé en 2016



Progrès de l'année sur le travail :

- Stabilité de nos emplois
- Diminution des risques de TMS, avec la réalisation d'un prototype pour le colisage de nos fauteuils roulants afin d'éviter que les opérateurs aux réceptions et expéditions n'aient à lever des charges au dessus des épaules
- Conception des postes de travail avec les salariés afin d'optimiser l'ergonomie
- Accord d'intéressement pour les employés afin de les impliquer dans la vie économique de l'entreprise et de leur faire bénéficier des progrès de l'entreprise.
- Aucune discrimination lors de l'embauche :

La réalisation de missions d'atelier est compatible avec certains handicaps physiques, et nous fournissons à nos collaborateurs « administratifs » en situation de handicap le matériel et les outils adaptés (téléphone, souris...) afin de leur permettre de s'épanouir et de contribuer pleinement à la réussite de l'entreprise

#6 LE RESPECT ET LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Parce que l'environnement naturel est un capital précieux à léguer aux générations futures, nous sommes engagés dans une certification environnementale, vraie démarche qui prouve l'ancrage de l'entreprise au sein de notre territoire. Notre analyse sur les aspects environnementaux malgré son faible impact a permis de faire ressortir nos lacunes et de prioriser nos actions.

10 catégories
de déchets
identifiés et triés



Gourde
isotherme
offerte à
chaque salarié



21% des salariés
font du
covoiturage



Progrès de l'année sur le respect de l'environnement :

- Mise en place du tri à l'atelier
- Reprise des batteries par nos fournisseurs
- Suivi de la consommation de carburant de notre flotte
- Mise en place d'une police d'impression économe en encre
- Carte du lieu d'habitation des collaborateurs affichée afin de développer le covoiturage
- Subvention à l'association « Plantations Autour du Canal de Bourgogne »



#7

LA LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Parce que les fournisseurs contribuent à la qualité des produits et que l'éthique renforce la confiance des partenaires, nous sommes attachés aux bonnes pratiques des affaires, à la concurrence loyale et à la déontologie commerciale. Notre démarche RSE et la signature du Global Compact sont devenues l'occasion de se pencher sur ce point, et de rédiger notre charte achats pour cette année 2021.

46% Signatures de la Charte Achat par nos fournisseurs



Communication auprès de toutes nos parties prenantes sur la politique anti-corruption

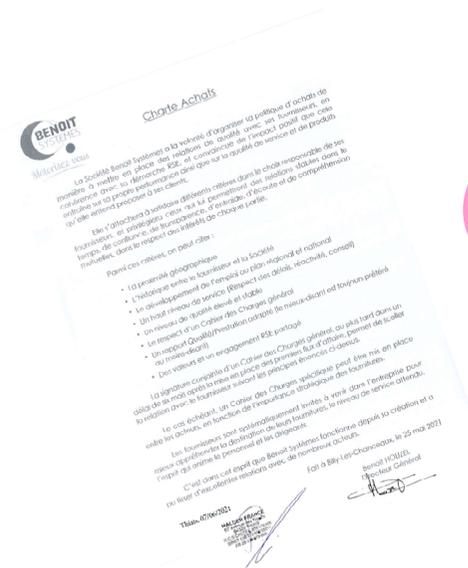


14 visites fournisseurs réalisées en un an



Progrès de l'année sur la lutte contre la corruption:

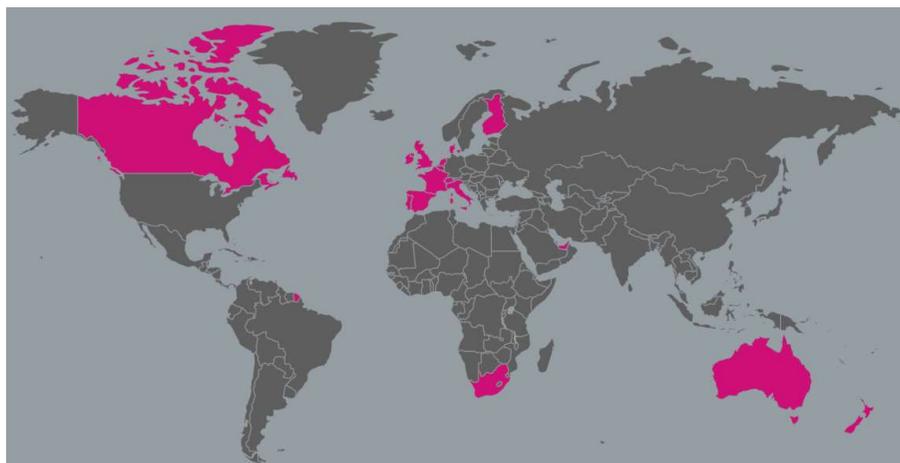
- o Charte Achats signée le 25 mai 2021 pour la construction d'une relation équilibrée et durable entre Benoit Systems et nos fournisseurs, dans la connaissance et le respect des droits et devoirs respectifs de chacun
- o Politique anti-corruption signée le 02 septembre 2021
- o Relations privilégiées avec nos fournisseurs stratégiques, qui font l'objet de visites régulières



#8

CONCLUSION

Nous sommes fiers de délivrer notre première communication sur le progrès 2020-2021. Elle est pour nous le fruit d'une démarche interne mobilisatrice sur laquelle nous nous appuyons pour construire l'avenir de l'entreprise, soucieux d'un engagement sociétal fort de par la nature même de notre activité. L'ensemble des salariés s'est impliqué et nous constatons au quotidien l'apport en termes d'adhésion et de facilité de communication sur les projets que nous mettons en œuvre. Une cohérence globale est née de la mise en chantier de nos actions et nos parties prenantes le sentent et le vivent en conscience.



BENOIT SYSTEMES
Motorisez-vous

Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



 Votre avis compte pour nous !

 7, rue du Pont
21450 Billy-les-Chanceaux
 Tel. : +33 (0)3 80 96 51 25